

# Programme et inscription des Mercredis novembre/décembre 2021

## ALSH 3/11 ans de Bubry - du 10/11/21 au 15/12/21

Nom et Prénom de / des enfant (s) :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Date de naissance :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Nom et Prénom du responsable légal :  
\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone en cas d'urgence :  
\_\_\_\_\_

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au :

Pôle enfance jeunesse ou par mail à [animation.bubry@gmail.com](mailto:animation.bubry@gmail.com)

Cocher la case lorsque votre enfant sera présent.

Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

	Mercredi 10 novembre	Présence	Mercredi 17 novembre	Présence	Mercredi 24 novembre	Présence
Matin	Personnages d'automne		Atelier lecture à la médiathèque		Atelier cuisine « top chef »	
Repas	Cantine		Cantine		Cantine	
Après-midi	Fresque d'automne		Jeux sportif Mini olympiade		Balade récolte et observation de la nature	
	Mercredi 01 décembre	Présence	Mercredi 08 décembre	Présence	Mercredi 15 décembre	Présence
Matin	Atelier créatif mon père et mère Noël		Atelier créatif boules et guirlandes		Atelier buche et chocolat de Noël	
Repas	Cantine		Cantine		Cantine	
Après-midi	Jeux du lutin		Les contes et légendes de Noël		Film ou cinéma ??? et goûter de Noël	

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction de la météo et des divers aléas rencontrés.

Date :  
\_\_\_\_\_

Signature :



Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h30.

Les activités commencent à 9h30 ( merci de ne pas arriver après cette heure , cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

### Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2021
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre du Trésor Public à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : [www.bubry.fr](http://www.bubry.fr)

**Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.**

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

[animation.bubry@gmail.com](mailto:animation.bubry@gmail.com)

Le local et les activités sont subventionnés

han et  
départe-  
Morbihan



le  
han



par la CAF, la MSA du Morbihan



Conseil  
mental du